

# Intégration des critères ESG dans notre processus

Équipe Actions européennes RBC | Avril 2022



La vision à court terme et l'isolation des critères environnement, société et gouvernance (ESG) sont deux faiblesses du marché. Nous croyons qu'il faut tenir compte de la capacité des critères ESG d'influer sur la valeur actionnariale et, par conséquent, sur les rendements de placement à long terme comme on le fait pour les critères financiers traditionnels.

Puisque l'importance de critères ESG donnés varie selon les industries et les secteurs, il est impossible pour les investisseurs d'utiliser une seule démarche d'analyse et d'intégration des critères ESG. La présélection et l'utilisation de filtres, par exemple pour exclure les titres des grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) d'un portefeuille, peuvent être utiles aux gestionnaires de placement. Cela dit, les gestionnaires doivent alors prendre des décisions réalistes et éclairées en se fiant excessivement à des données externes.

Nous examinons les sociétés selon trois aspects, soit la qualité opérationnelle, les avantages concurrentiels et la gestion des enjeux importants (critères ESG).

Ce dernier aspect porte sur les critères ESG que nous considérons comme les plus importants et les plus pertinents pour qu'une société obtienne de bons résultats. Au lieu d'effectuer des analyses générales, nous préférons appliquer une approche fondamentale ascendante à l'égard des critères qui, selon nos analyse et évaluation exclusives des enjeux importants, comptent le plus pour les sociétés et leurs actionnaires. Vous trouverez un exemple d'analyse de ces critères au sein de sociétés données à la figure 1.

Les résultats de cette analyse sont ensuite intégrés dans notre analyse financière et, en définitive, interviennent dans la décision d'investir – ou non – dans une société. L'intégration des critères ESG dans notre analyse fondamentale ne constitue pas seulement un excellent outil de gestion du risque, mais elle nous offre aussi des occasions sur le plan de la sélection des sociétés et de la gestion de portefeuille. Nous pensons que cette philosophie, conjuguée à l'ensemble de nos aptitudes, est avantageuse pour les investisseurs à long terme.

**Figure 1 : Processus de placement de l'équipe Actions européennes : gestion des enjeux importants (critères ESG)**

Catégorie	Biens non essentiels – Société A	Biens d'équipement – Société B
Direction et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Composition du conseil d'administration</li><li>▪ Rémunération des membres de la haute direction</li><li>▪ Qualité de la direction</li><li>▪ Information</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Composition du conseil d'administration</li><li>▪ Rémunération des membres de la haute direction</li><li>▪ Qualité de la direction</li><li>▪ Information</li></ul>
Capital social	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Qualité et sécurité des produits</li><li>▪ Sécurité des données</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Qualité et sécurité des produits</li></ul>
Capital humain	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pratiques relatives à la main-d'œuvre</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Santé et sécurité des employés</li></ul>

**Figure 1 : Processus de placement de l'équipe Actions européennes : gestion des enjeux importants (critères ESG)**

Catégorie	Biens non essentiels – Société A	Biens d'équipement – Société B
Modèle d'affaires et innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de la chaîne logistique</li> <li>Sourçage et efficacité des matières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception des produits et gestion de leur cycle de vie</li> <li>Sourçage et efficacité des matières</li> </ul>
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de l'eau et des eaux usées</li> <li>Gestion de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de l'énergie</li> <li>Émissions de GES</li> </ul>

Variation des critères entrant dans l'analyse de gestion des risques ESG. Source : Processus de placement avec intégration des critères ESG, équipe Actions européennes, RBC Gestion mondiale d'actifs.

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA), aux fins d'information uniquement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente, ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans aucun territoire. Il n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. Ce document ne peut pas être distribué aux personnes résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de RBC. Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips Hager & North Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de laquelle elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Vous trouverez des précisions sur RBC GMA à [www.rbcgam.com](http://www.rbcgam.com).

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation, et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, selon le cas, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus auprès de tiers sont jugés fiables ; toutefois, aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est faite ni donnée par RBC GMA ou ses sociétés affiliées ni par aucune autre personne quant à leur exactitude, leur intégralité ou leur bien-fondé. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les opinions exprimées dans les présentes sont celles du leadership avisé de RBC GMA et peuvent changer sans préavis. Elles sont fournies aux fins d'information uniquement, n'ont pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doivent pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA n'assume aucune obligation ou responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions.

RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Tout placement comporte un risque de perte de la totalité ou d'une partie du montant investi. Les rendements, si indiqués, sont fournis à des fins d'illustration seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Le rendement actuel peut être supérieur ou inférieur à celui indiqué, et peut varier considérablement, notamment à plus court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.